

Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur les moyens de paiements

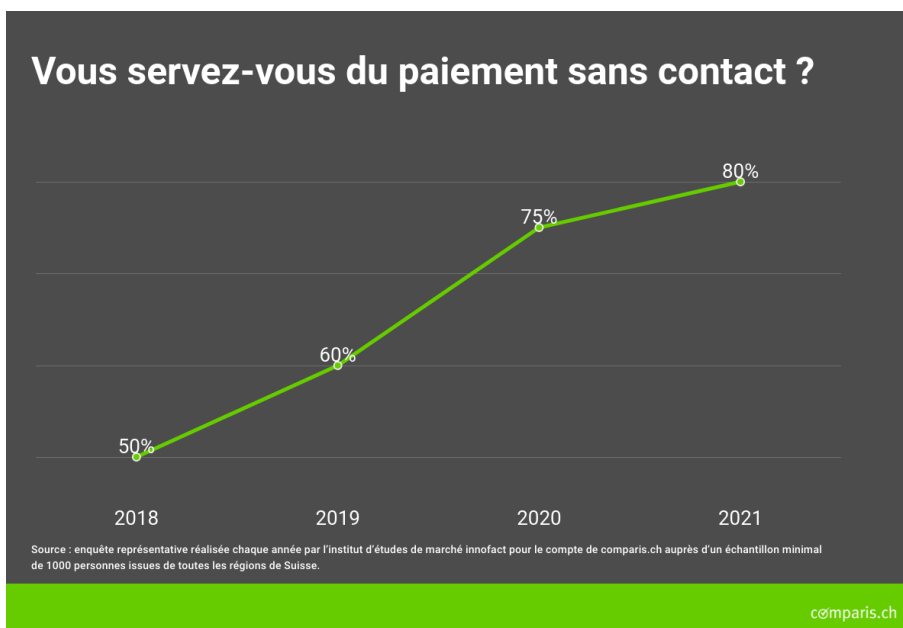
Crise COVID : le paiement par smartphone a le vent en poupe

Le paiement sans contact est en forte hausse : 80 % de la population optent pour un mode de règlement par carte ou smartphone sans saisie du code confidentiel. En 2019, la proportion n'était encore que de 60 %. Le développement du paiement par smartphone est particulièrement fulgurant : près de 40 % de la population réalise au moins un paiement mobile par semaine. À l'inverse, le règlement en espèces continue à perdre du terrain en cette deuxième année de pandémie. « Utiliser son smartphone en guise de portefeuille, c'est l'avenir. Ces prochaines années, non seulement les espèces, mais aussi les cartes bancaires (crédit et débit) devraient perdre leur position de moyens de paiement numéro 1, notamment pour les petits montants », déclare Michael Kuhn, expert Comparis.

Zurich, le 7 septembre 2021 – L'espace d'un instant, effleurer le terminal de paiement avec sa carte ou dégainer son smartphone : en cette deuxième année de pandémie, les Suissesses et les Suisses sont déjà 80 % à recourir au paiement sans contact, alors qu'ils n'étaient encore que 60 % avant la crise du coronavirus. Tels sont les résultats d'une enquête représentative de Comparis, le comparateur sur Internet.

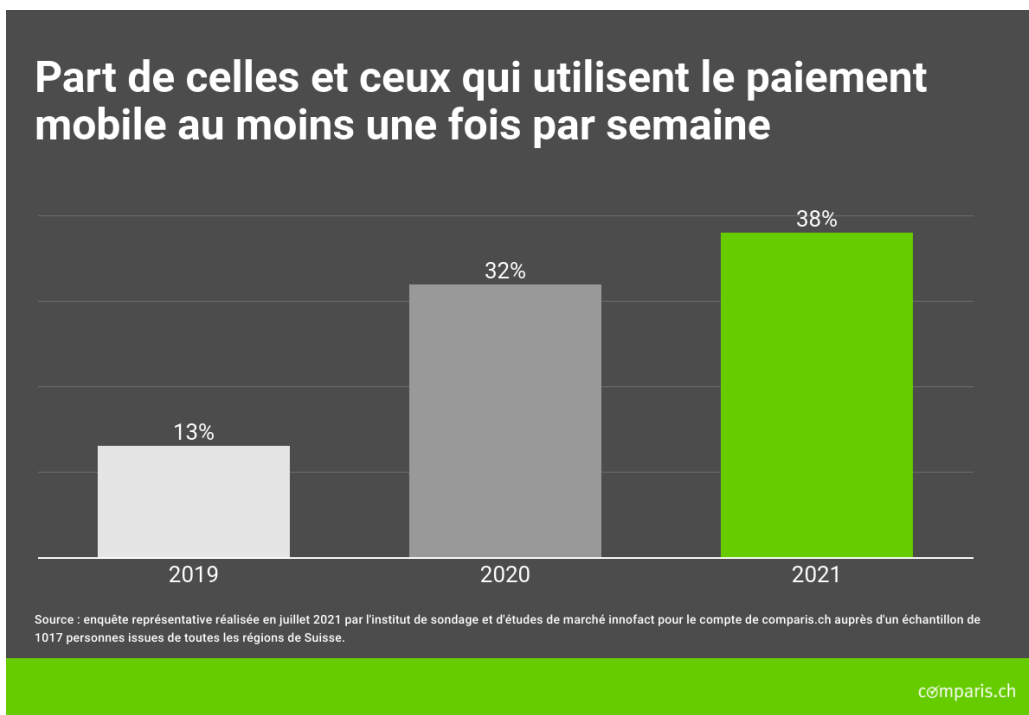
Le relèvement du plafond de paiement comme catalyseur

La crise du coronavirus a accéléré la tendance. La hausse du plafond de paiement sans contact, que les émetteurs suisses de cartes ont porté à 80 francs en avril 2020 contre 40 francs jusqu'alors, est l'une des raisons du recours accru à ce mode de règlement. « En général, une fois que l'on a goûté au confort du paiement sans contact, on ne revient pas aux espèces. On tend au contraire à s'en détourner », indique M. Kuhn, expert Comparis.

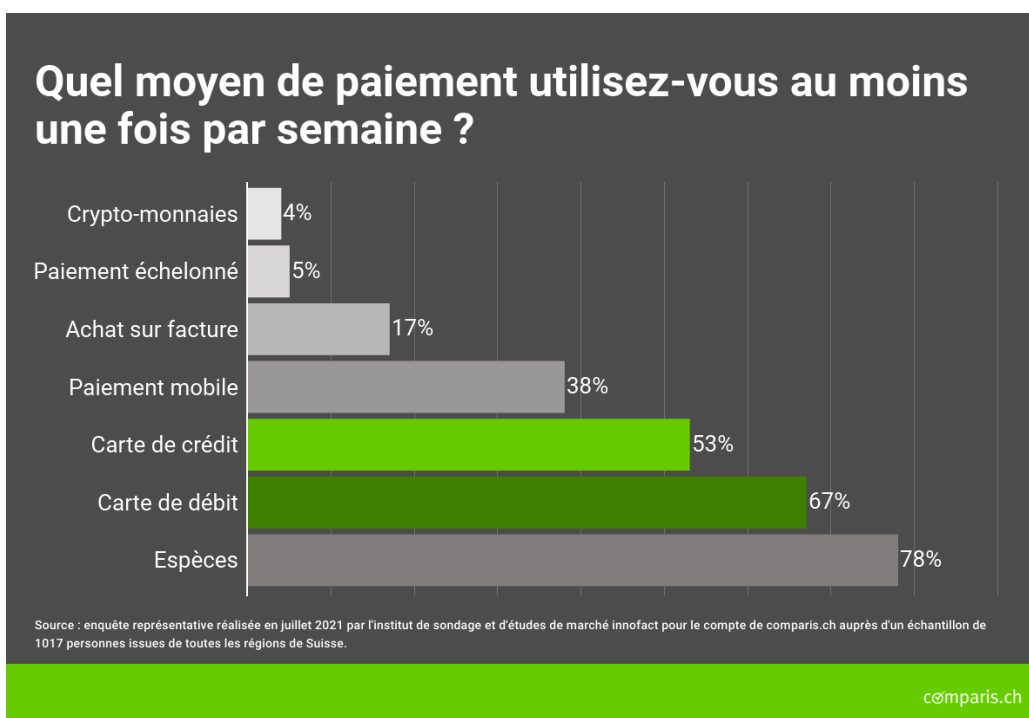


Le paiement mobile en nette hausse

Le paiement à l'aide d'un appareil mobile, comme le portable ou la montre connectée, connaît un véritable essor. Si 13 % de la population recouraient au paiement mobile au moins une fois par semaine avant la pandémie, ils sont désormais déjà près de 40 %.



S'agissant des cartes de débit et de crédit, leur utilisation hebdomadaire a stagné (67 % cette année, contre 70 % l'an dernier).



Le paiement mobile, mode de règlement privilégié pour les petites sommes

Cité par 72 % des personnes interrogées, le paiement mobile est indéniablement le mode de règlement privilégié lorsqu'il s'agit de s'acquitter de petits montants (50 francs maximum). Les cartes de débit ou de crédit ont le monopole du paiement des sommes comprises entre 50 et 500 francs. Au-delà de 500 francs, les options « achat sur facture » et « paiement échelonné » pèsent plus lourd. Le règlement en espèces est détrôné dans toutes les catégories.

Quels montants payez-vous en... ?

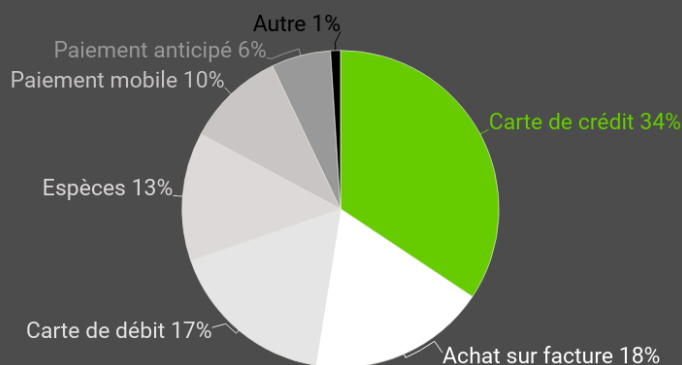
	Premier moyen de paiement	Deuxième moyen de paiement
< 50 francs	Paiement mobile (72%)	Espèces (67%)
50–99 francs	Carte de débit (58%)	Paiement mobile (48%)
100–199 francs	Carte de crédit (57%)	Carte de débit (57%)
200–499 francs	Carte de crédit (53%)	Achat sur facture (50%)
500–999 francs	Carte de crédit (39%)	Achat sur facture (37%)
> 1000 francs	Paiement échelonné (49%)	Achat sur facture (38%)

Source : enquête représentative réalisée en juillet 2021 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1017 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

Comptabilisant 34 % des réponses, la carte de crédit arrive comme l'année dernière largement en tête des moyens de paiement les plus fréquemment utilisés pour acheter sur Internet, avec une confortable longueur d'avance sur la livraison contre facture (18 % des réponses) et la carte de débit (17 %). Le règlement en espèces (paiement contre remboursement en espèces à la livraison) et le paiement mobile suivent loin derrière, avec respectivement 13 et 10 % des réponses.

À quelle fréquence utilisez-vous les moyens de paiement suivants pour votre shopping en ligne ? (données moyennes)



Source : enquête représentative réalisée en juillet 2021 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1017 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

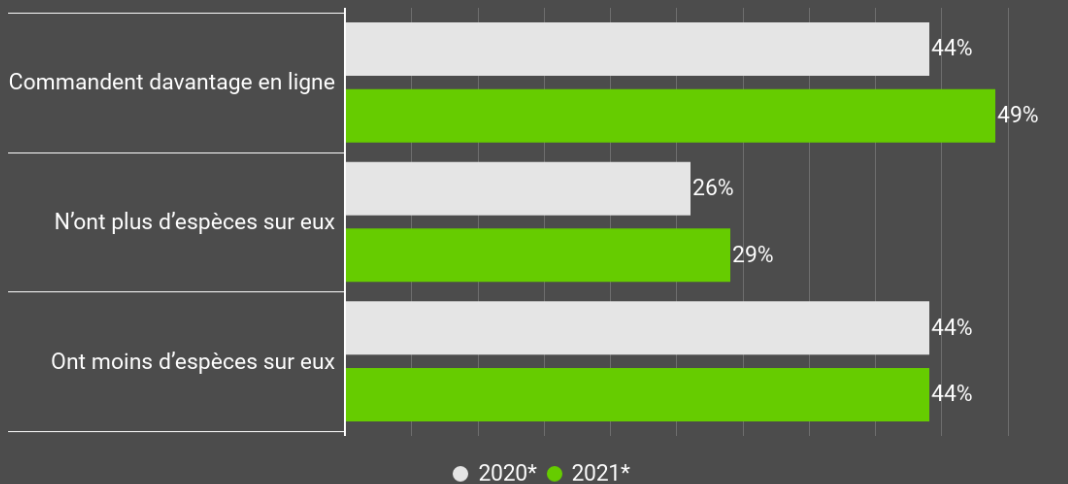
La sécurité des données, condition indispensable d'une Suisse sans espèces

L'évolution du paiement en espèces est tout autre : avant la mise en place des mesures de protection liées au coronavirus, 39 % des personnes interrogées avaient quotidiennement recours à de la monnaie et à des billets. Depuis, les espèces ne sont plus utilisées que par 28 % sur une base journalière. Alors que 78 % des personnes sondées règlent en liquide au moins une fois par semaine, elles étaient 86 % avant la crise du coronavirus. À noter toutefois que l'utilisation journalière d'espèces a rebondi de 4 % depuis 2020, première année marquée par le coronavirus.

La tendance croissante à l'abandon des pièces et des billets se reflète également dans la question « Pourriez-vous imaginer une Suisse sans espèces ? » : 49 % l'imaginent plutôt bien voire très bien, à condition que ni l'État, ni des tiers n'aient accès aux données. « La sécurité des données est aussi la clé d'accès à la possibilité d'une Suisse sans espèces », déclare M. Kuhn. Ainsi, 55 % des personnes interrogées ne conçoivent pas que les espèces puissent disparaître en Suisse, craignant que les transactions de paiement soient surveillées de trop près.

En raison de la crise du coronavirus, 44 % des participantes et des participants à l'enquête déclarent avoir moins d'espèces sur eux qu'avant la pandémie (chiffre identique à celui issu de l'enquête réalisée en 2020), et 30 % ont tout bonnement tiré une croix sur les espèces sonnantes et trébuchantes (contre 26 % l'an passé).

Évolution des comportements en raison de la pandémie de coronavirus



* Cumul des réponses tout à fait/plutôt d'accord.

Source : enquête représentative réalisée en juillet 2021 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1017 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

Méthode

Enquête représentative en ligne réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1017 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en juillet 2021.

Liens supplémentaires :

Comparatif de cartes de crédit Comparis : <https://www.comparis.ch/kreditkarten/default>

Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich